

## Annexe F – Cachet de réalisation (2020)

Taux applicable du 16 février 2020 au 15 février 2021

Type d'émissions	Enregistrement			Post-production		Journée additionnelle*	
	Horaire	Demi-journée	Journée	Demi-journée	Journée	Demi-journée	Journée
<b>Dramatique</b>	123\$	1079\$	2158\$	547.50\$	1095\$	297.50\$	595\$
		0.75 journée incluse*	3 demi-journées incluses	0.25 journée incluse	1 demi-journée incluse		
<b>Documentaire</b>	65\$	652.50\$	1305\$	250.50\$	501\$	200.50\$	401\$
		1 journée incluse	2 journées incluses	0.25 journée incluse	1 demi-journée incluse		
<b>Non-dramatique</b>	60\$	451.50\$	903\$	250.50\$	501\$	200.50\$	401\$
		1 demi-journée incluse	1 journée incluse	0.25 journée incluse	1 demi-journée incluse		

Réalisateur-coordonnateur : cachet hebdomadaire : 1882.50\$ / cachet horaire : 62.50\$

Réalisateur-monteur : post-production : 32.50\$/h, aucune heure incluse.

\*Les termes « journée additionnelle » et « journée incluse » réfèrent à des journées de préparation et/ou de préproduction.